



STATISTIQUES ET INDICATEURS

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS AU 30 SEPTEMBRE 2017



Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés diminue de 1,5% sur un mois et augmente de 0,1% sur un an ⁽¹⁾

Au 30 septembre 2017, on comptabilisait 3 184 100 demandeurs d'emploi indemnisés, soit -1,5% sur un mois [cf. Tableau 1].

Les bénéficiaires de l'Assurance chômage représentent 84,4% des personnes indemnisées en septembre 2017. Ces effectifs diminuent de 1,5% sur un mois et augmentent de 1,4% sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre d'une allocation de formation² en Assurance chômage diminue de 18,0 % sur un mois et de 21,7% sur un an. Le nombre d'allocataires en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) augmente de 0,9% sur un mois et diminue de 16,8% sur un an [cf. Graphique 1].

Les bénéficiaires des allocations d'Etat représentent 13,8% des personnes indemnisées en septembre 2017. Ces effectifs diminuent de 0,4% sur un mois et de 4,7% sur un an. Pour les allocations d'Etat hors formation, la baisse des effectifs est quasi continue depuis août 2014 [cf. Graphique 2].

Tableau 1

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS PAR TYPE D'ALLOCATION (DONNÉES CVS, FRANCE MÉTROPOLITAINE)

	Septembre 2016	Août 2017	Septembre 2017	Variation		Poids Septembre 2017
				sur un mois	sur un an	
Assurance chômage	2 651 700	2 729 000	2 688 900	-1,5%	1,4%	84,4%
<i>dont formation*</i>	105 300	100 600	82 500	-18,0%	-21,7%	2,6%
<i>dont CSP*</i>	66 700	55 000	55 500	0,9%	-16,8%	1,7%
Etat**	459 800	440 000	438 200	-0,4%	-4,7%	13,8%
<i>dont formation</i>	24 800	24 600	26 200	6,5%	5,6%	0,8%
Autres***	69 100	64 600	57 000	-11,8%	-17,5%	1,8%
Total indemnisés	3 180 600	3 233 600	3 184 100	-1,5%	0,1%	100,0%

* Les formations réalisées dans le cadre du dispositif CSP, 3 200 en septembre 2017, sont comptabilisées dans la ligne « dont CSP », mais pas dans la ligne « dont formation »

** hors ATA1

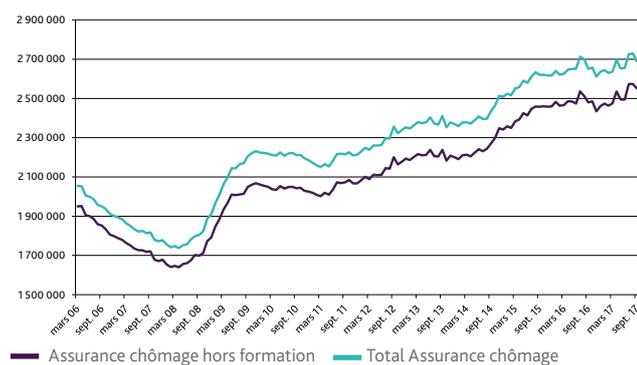
*** Convention de gestion Pôle emploi (ARE-CG), AREF-CG, Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE)

Source : Pôle emploi (Fichier National des Allocataires).

1. Les données des mois de août et septembre 2017 sont provisoires, celles de septembre 2016 sont définitives (cf. les séries de données sur l'indemnisation pour plus de détails).

2. Avec la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires », le nombre d'entrées en formation de demandeurs d'emploi a fortement augmenté depuis début 2016. Cette montée en charge rapide a pu modifier la saisonnalité des séries statistiques sur les allocataires indemnisés en formation. Les évolutions au mois le mois relatives aux demandeurs d'emploi indemnisés pour une allocation de formation présentent donc une plus forte volatilité et sont à considérer avec prudence.

Graphique 1
DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS EN FIN DE MOIS
AU TITRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Données CVS, France métropolitaine
 Source : Pôle emploi (Fichier National des Allocataires).

Graphique 2
DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS EN FIN DE MOIS
AU TITRE D'ALLOCATIONS D'ÉTAT



Données CVS, France métropolitaine
 Source : Pôle emploi (Fichier National des Allocataires).

Annick Bonal et Guillaume Delvaux
 Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Sources et définitions

En fonction d'un certain nombre de critères (références de travail, âge, motif de fin de contrat de travail, ressources,...) un demandeur d'emploi peut se voir ouvrir un droit en Assurance chômage ou en solidarité-Etat, ou être en formation ou en contrat de sécurisation professionnelle (suite à un licenciement économique).

LE GROUPEMENT DES ALLOCATIONS PRÉSENTÉES DANS CETTE NOTE EST LE SUIVANT :

- **Assurance chômage** : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), ARE différé (intermittents du spectacle)
- **Formation / Assurance chômage** : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation (AREF), AREF différé
- **Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)** : Allocation de Sécurisation Professionnelle (y compris formation), ASP taux ARE (y compris formation)
- **Etat** : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation Temporaire d'Attente 2 (ATA, anciens détenus et salariés expatriés), Allocation Equivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation du Fonds Spécifique Provisoire (AFSP)
- **Formation / Etat** : Rémunération de Fin de Formation (RFF), Allocation Spécifique de Solidarité-Formation (ASSF)
- **Autres** : Convention de gestion Pôle emploi (ARE-CG), AREF-CG, Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE). Les conventions de gestion concernent les employeurs publics qui ont la charge financière de l'indemnisation chômage de leurs agents mais en confient la gestion administrative à Pôle emploi. La RFPE est une allocation de formation versée aux demandeurs d'emploi qui suivent une formation conventionnée par Pôle emploi ou une POE, et qui n'ont pas de droit à l'AREF ou à l'ASP (Allocation de Sécurisation Professionnelle pour les bénéficiaires d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle) le jour où ils entrent en formation.

Comme chaque année les coefficients de correction pour variations saisonnières et les coefficients permettant d'estimer les statistiques provisoires ont été réestimés.

Des précisions sur les sources et le calcul du nombre de personnes indemnisées, ainsi que des séries par allocations détaillées, brutes et CVS, France Métropolitaine et France entière sont disponibles sur Internet sur le lien suivant : [production des données mensuelles](#).

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
 Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
 1 avenue du Docteur Gley
 75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

